



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

revalorisation

Question écrite n° 93917

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement professionnel. Il n'est pas du seul pouvoir de l'école de revaloriser un enseignement professionnel qui pâtit d'une image négative dans les représentations collectives et dont les professions auxquelles il conduit apparaissent à beaucoup de jeunes comme peu attractives. Toutefois, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend prendre afin de contribuer activement à la promotion des voies professionnelles.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93917

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4844